



# Rapport d'activités 2023

[www.inge43.fr](http://www.inge43.fr)

 **ingé<sup>43</sup>**  
AGENCE D'INGÉNIERIE  
DU DÉPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

# Résumé de l'année

Le présent document constitue le rapport annuel d'activités de l'Agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire pour l'année 2023. Conformément aux statuts de l'établissement, celui-ci est soumis au vote de l'Assemblée générale après validation par le Conseil d'administration de l'Agence.

Résumé de l'année....

- ❑ L'année 2023 a été marquée par le lancement officiel de l'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire après l'adoption des statuts par ses membres fondateurs le 10 octobre 2022.
- ❑ A la date de rédaction du présent rapport, l'Agence compte 231 adhérents : le Département, organisme de tutelle et de rattachement, 215 communes et 15 EPCI (EPCI à fiscalité propre et syndicats mixtes fermés).
- ❑ L'année 2023 aura connu un nombre important de sollicitations notamment en simple conseil, illustrant la dimension spontanée et de proximité de l'Agence vis-à-vis de ses adhérents. 121 sollicitations ont été reçues à la date de rédaction du rapport (au 30/11/23).
- ❑ 72% des collectivités adhérentes auront mobilisé sur l'année les services de l'Agence.

# Résumé de l'année

- ❑ Sur un plan qualitatif, l'Agence aura initié de nombreuses démarches afin de structurer sa lisibilité et amorcer son développement :
  - Adoption d'une identité visuelle déclinée sur différents supports de correspondances,
  - Création d'une plaquette de communication diffusée largement auprès des collectivités de Haute-Loire,
  - Lancement du projet « Site internet »,
  - Formalisation de conventions de partenariats avec diverses structures (Département, AMF43, CAUE43, SPL du Velay, Maison du Tourisme, CiPro43) afin de conforter nos capacités d'expertises auprès des collectivités,
  - Structuration et lancement, en lien avec l'Etat et le CEREMA, d'une nouvelle mission d'accompagnement dans le domaine des ouvrages d'art,
  - Lancement de nouvelles prestations d'ingénierie dans le domaine de l'eau (profils de baignade, économies d'eau dans les collectivités,...),

# Résumé de l'année

- ❑ Calibrage en partenariat avec le SDIS Haute-Loire d'une intervention en matière de défense extérieure contre l'incendie,
- ❑ Calage avec les services de l'Etat de l'articulation entre Ingé43 et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour le traitement des sollicitations des collectivités,
- ❑ Réflexions prospectives pour le développement des missions de l'Agence (ingénierie de projet pour les opérations complexes de résorption de l'habitat dégradé et insalubre dans les centres-bourgs des communes lauréates du programme Petites Villes de demain, ingénierie dans le domaine de l'énergie, appui à la sécurité des systèmes d'information des collectivités, appui à la réalisation de diagnostic des passages à niveau),
- ❑ Organisation en copilotage avec les services de l'Etat du 3<sup>ème</sup> Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT), le 13 novembre. Instance de gouvernance locale de l'ANCT, ce CLCT a permis de dresser un bilan de l'année des programmes de l'Etat (ACV, PVD, Villages d'Avenir, programme PONTS) et d'Ingé43.

# Résumé de l'année

- ❑ Participation d'Ingé43 aux 1ères Assises de l'Eau le 17 novembre. Organisé à l'initiative du Département et de l'Etat, cet évènement a réuni près de 200 participants (représentants de collectivités, d'associations, de secteurs d'activités). Les Assises avaient notamment pour finalité de sensibiliser les participants aux enjeux de préservation de la ressource en eau après deux années tendues sur un plan hydroclimatique. L'équipe du PEAR, fortement mobilisée, a activement participé à la préparation et au succès de cette journée. Chargé notamment de l'organisation de la conférence « L'eau en Haute-Loire », le PEAR d'Ingé43 a mobilisé ses compétences internes et ses partenaires afin de proposer un tour d'horizon de l'eau, au sens large, sur le département.

# Les instances de gouvernance

## ☐ Président :

Philippe DELABRE

1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Loire

## ☐ Comité exécutif :

Philippe DELABRE (Président)

Eric BONCHE (1<sup>er</sup> vice-président)

Pierre DURIEUX (2<sup>ème</sup> vice-président)

Gérard BEAUD

Jean-François EXBRAYAT

Laurent MIRMAND

Fanny SABATIER

# Les instances de gouvernance

## □ Conseil d'administration :

### ■ Collège départemental

Eric BONCHE, Corinne BRINGER, Michel BRUN, Jean-François EXBRAYAT, Marie-Laure MUGNIER, Christelle MICHEL, Karine PAULET, Blandine PRORIOU, Fanny SABATIER, Jean-Paul VIGOUROUX, Marie-Pierre VINCENT

### ■ Collège territorial

*Collectivités représentant la catégorie des établissements publics de coopération intercommunale et/ou de syndicats mixtes fermés*

CC Rives du Haut-Allier (Gérard BEAUD)  
CC Haut-Lignon (David SALQUE-PRADIER)  
CC Loire Semène (Frédéric GIRODET)

*Collectivités représentant la catégorie des communes de moins de 1000 habitants*

Fontannes (René MARCHAUD)  
Alleyrac (Serge VILLARD)  
Pradelles (Alain ROBERT)  
Araules (Nadine DUFOUR)

# Les instances de gouvernance

## ☐ Conseil d'administration :

*Collectivités représentant la catégorie des communes de plus de 1000 habitants*

Craponne-sur-Arzon (Laurent MIRMAND)

Vergongheon (Jean-Paul PASTOUREL)

Dunières (Pierre DURIEUX)

La Chapelle d'Aurec (Caroline DI VINCENZO)

## ■ Collège des partenaires (membres de droit et partenaires ayant conventionné)

Etat (Préfecture Haute-Loire, DDT Haute-Loire, UDAP43)

Centre de Gestion de la Haute-Loire

AMF43

AMRF43

Maison départementale du Tourisme de la Haute-Loire

SPL du Velay

Cipro43

CAUE43



# L'équipe



**Stéphane FRAYCENON**  
Directeur



**Christine AVONT**  
Responsable administratif  
et financier



**Patricia ASTIER**  
Assistante  
de gestion administrative

Pôle Eau  
Assainissement Rivières

Pôle Aménagement et  
Système d'information

# Pôle Eau Assainissement Rivières



**Rémi MASSARDIER**  
Chef de pôle



**Laure FILLATRE**  
Adjointe au chef de pôle



**Valérie CATHALA-SURGET**  
Animatrice du système de  
management de la qualité

Cellule Assistance  
technique

Cellule Assistance  
à maîtrise d'ouvrage

Cellule  
Rivières

# Cellule Assistance technique (AT)



**Eric POISSEAU**  
Chargé de mission AT



**Laure FILLATRE**  
Référente

**Olivier RAMBAUD**  
Chargé de mission AT



**Valentin ENJOLRAS**  
Chargé de mission AT



**Alexandra MIGNON**  
Chargée de mission d'aide  
à la décision

**Julien RAYNAL**  
Chargé de mission AT



**Martin THIOLLIÈRE**  
Chargé de mission AT



**Valérie CATHALA-SURGET**  
Chargée de mission AT

**Maxime EYMARON**  
Apprenti



# Cellule Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)



**Eric POISSEAU**  
Chargé de mission AMO



**Alexandra MIGNON**  
Référente

**Olivier RAMBAUD**  
Chargé de mission AMO



**Valentin ENJOLRAS**  
Chargé de mission AMO

**Laure FILLATRE**  
Chargée de mission AMO



**Martin THIOLLIÈRE**  
Chargé de mission AMO

# Cellule Rivières



**Ludovic BEYELER**  
Hydrobiologiste Référent



**Valérie CATHALA-SURGET**  
Chargée du suivi  
des cours d'eau



**Quentin CHAUTARD**  
Hydrobiologiste



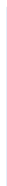
**Julien RAYNAL**  
Chargé du suivi  
des cours d'eau

# Pôle Aménagement et Systèmes d'information



**Jeanne HAUTE-POTTIER**

Cheffe de pôle



**Thierry EGRAUD**

Chargé d'études et de conception en voirie et  
ouvrage d'art

# Les instances de gouvernance

## Chronologie des réunions

**12/10/2022** : AG constitutive (*adoption des statuts, désignation du directeur, ...*)

**29/11/2022** : CA (*désignation du Président de l'Agence, désignation des membres du Comité Exécutif et du Conseil d'administration de l'Agence, adoption de diverses conventions avec le Département pour le bon fonctionnement de l'établissement, adoption de conventions de partenariat avec la Maison du Tourisme, la SPL du Velay, le CiPro43, adoption du règlement interne RH, adoption du règlement intérieur définissant les règles de fonctionnement de l'établissement, adoption de la grille tarifaire des prestations d'assistance,...*)

# Les instances de gouvernance

## Chronologie des réunions

**20/12/2022** : AG (adoption du budget 2023, ...)

**13/04/2023** : Comité Exécutif (présentation des projets de conventions de partenariat avec l'AMF43 et le CAUE de la Haute-Loire, adoption de l'identité visuelle de l'Agence et de sa déclinaison en différents supports de correspondance, validation des trajectoires de déploiement des missions « sécurité informatique » et « résorption de l'habitat dégradé et insalubre » et « énergie », ...)



# Les instances de gouvernance

## Chronologie des réunions

**13/06/2023** : CA (*adoption des projets de conventions de partenariat avec l'AMF43 et le CAUE de la Haute-Loire, adoption de l'identité visuelle de l'Agence et de sa déclinaison en différents supports de correspondance, validation des trajectoires de déploiement des missions « sécurité informatique », « résorption de l'habitat dégradé et insalubre » et « énergie », ...*)

**06/11/2023** : CA (*mise à jour de la liste des adhérents, validation de principe pour le lancement de nouvelles missions d'assistance - opérations de renouvellement urbain, accompagnement dans le domaine de l'énergie, appui aux collectivités en matière de sécurité informatique, évolution de la grille tarifaire, débat d'orientations budgétaires*)

# Les instances de gouvernance

## Chronologie des réunions

**27/11/2023** : AG (*adoption des orientations budgétaires 2024 proposant notamment le déploiement de deux nouvelles missions à partir de 2024 : accompagnement des opérations complexes de renouvellement urbain, sécurité informatique*)

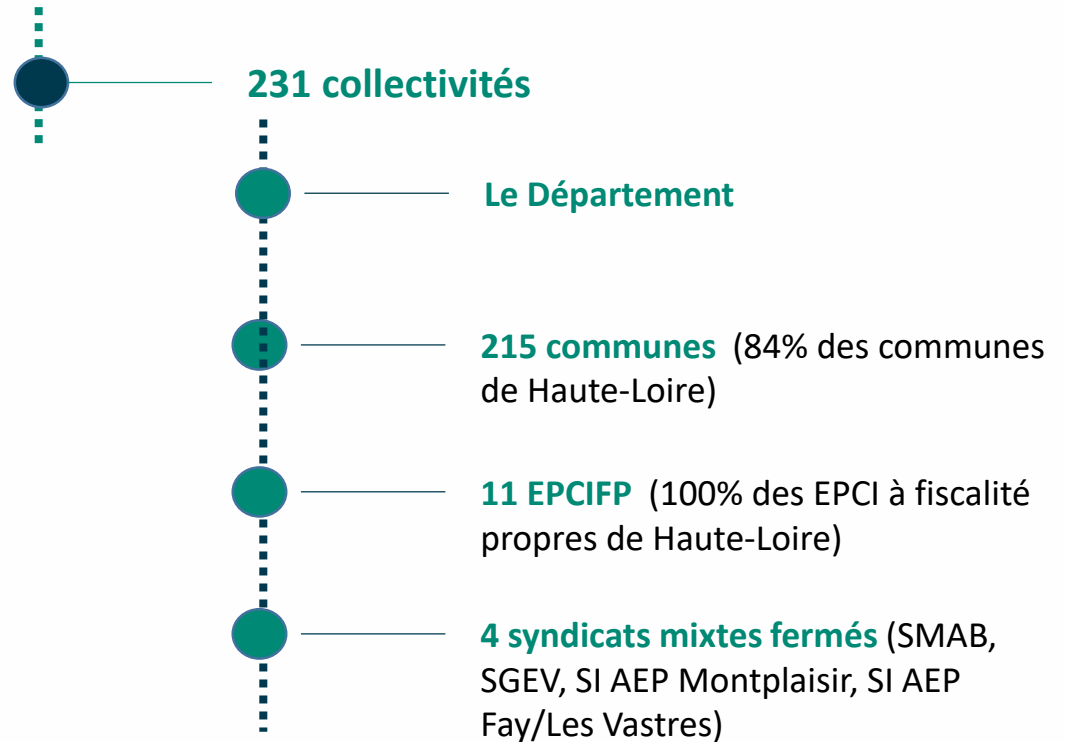
**05/12/2023** : CA (*proposition d'une nouvelle mission pour la mise en sécurité des passages à niveau, évolution de la grille tarifaire, projet de convention de mise à disposition de locaux meublés dans la perspective du déménagement d'Ingé43 sur le site du Bon Pasteur, rapport d'activités 2023, création du poste de chef de projet RU, projet de budget primitif 2024*)

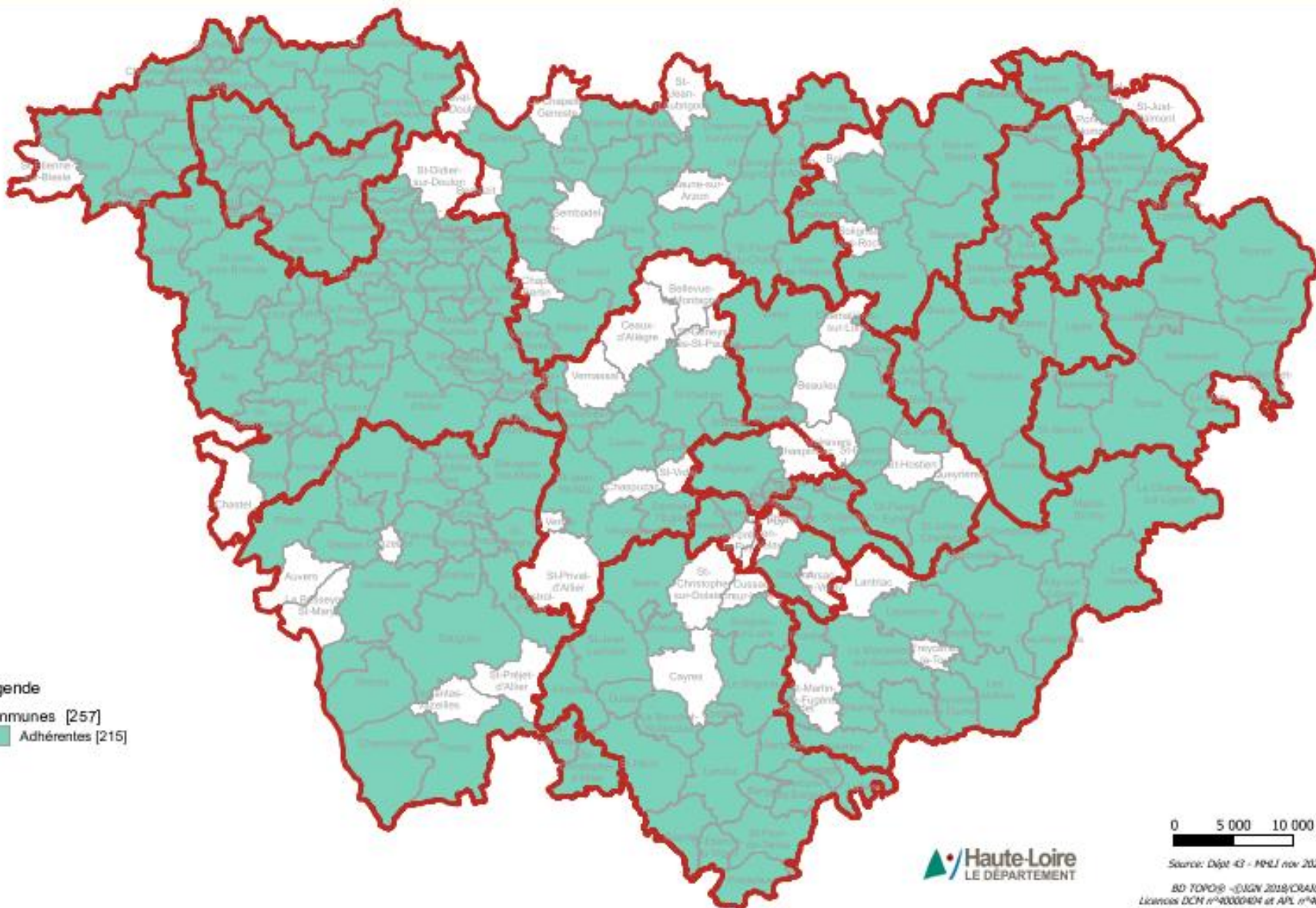
# Les instances de gouvernance

## Chronologie des réunions

**19/12/2023** : AG (proposition d'une nouvelle mission d'assistance pour la mise en sécurité des passages à niveau, évolution de la grille tarifaire, rapport d'activités 2023, budget primitif 2024)

# Les adhérents en 2023





Légende  
 Communes [257]  
■ Adhérentes [215]

0 5 000 10 000 m

# Prestations d'ingénierie - Bilan

L'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire a pour objet d'apporter au Département de la Haute-Loire, aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale et aux syndicats mixtes fermés qui en sont membres, une assistance d'ordre technique, juridique et financier.

A ce titre, l'Agence intervient en conseils ou en assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines suivants :

- Assainissement collectif ;
- Alimentation en eau potable ;
- Protection de la ressource en eau ;
- Gestion des eaux pluviales ;
- Défense Extérieure contre l'Incendie ;
- Qualité des eaux superficielles ;
- Profil des eaux de baignade ;
- Aménagement (espaces publics, projets urbains, ...) ;
- Voirie et ouvrages d'art ;

# Prestations d'ingénierie - Bilan

- Construction, réhabilitation, extension d'équipements publics (mairie, établissements d'enseignements ou périscolaires, équipements sportifs et culturels, équipements touristiques, aires de covoiturages, etc.),
- Equipements ou stratégies touristiques ;
- Informatique sous l'angle sécurité des systèmes d'information (configuration des infrastructures, systèmes d'exploitation, logiciels standards utilisés, conditions de sécurité d'accès aux applications, sécurité Internet, politiques de sauvegarde et d'archivage).

Parallèlement et dans le cadre d'une convention spécifique, l'Agence réalise pour le compte du Département les missions suivantes :

- Pilotage, suivi et valorisation du réseau départemental de la qualité des eaux superficielles ;
- Appui technique auprès des services départementaux concernés pour la mise en œuvre de la politique départementale de l'eau ;

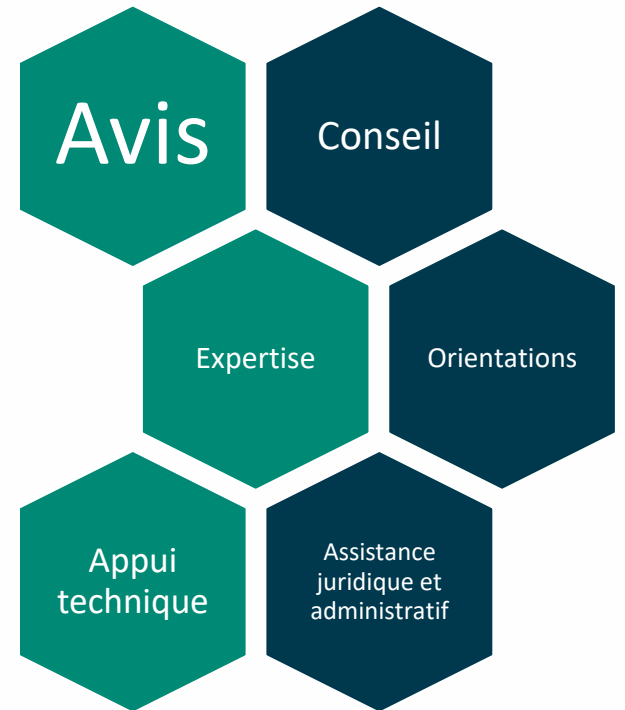
# Prestations d'ingénierie - Bilan

- Porté à connaissance et valorisation des données dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des rivières via le portail cartographique et Internet du Département ;
- Appui technique et administratif au déploiement du programme Petites Villes de demain, sur la période 2021-2027.

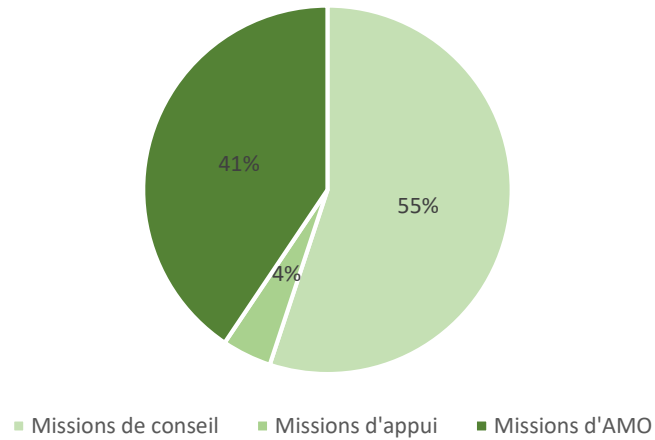


# Les demandes d'assistance en 2023 hors assistance technique assainissement

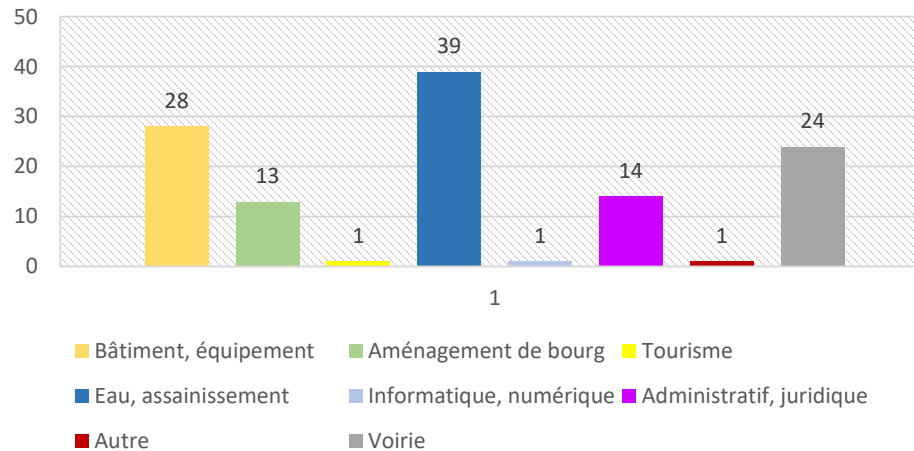
. 121 demandes

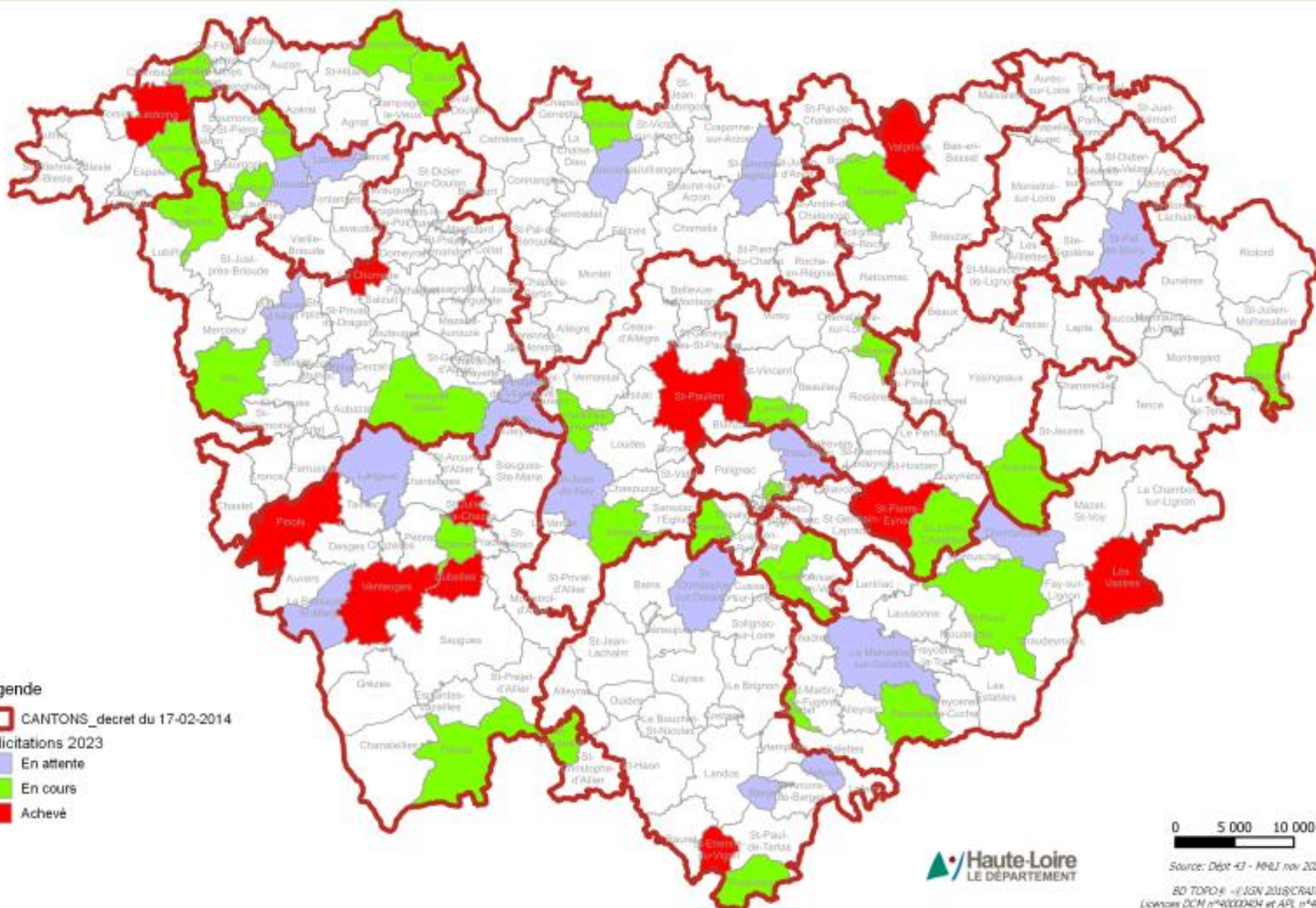


## Mode d'intervention 2023



## Domaine d'intervention 2023





# Focus de quelques demandes d'assistance

## Projet de réhabilitation de l'école des Estables (mission bâtiment)

La commune des Estables a sollicité Ingé43 pour être accompagnée dans son projet de réhabilitation du bâtiment de l'école et des logements communaux.

InGé43 intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). La mission prévoit une étude de faisabilité architecturale sur la base de plusieurs scénarios d'aménagement ainsi qu'une estimation financière du scénario retenu.

La présence d'un poste électrique a nécessité une coordination avec ENEDIS. L'équipe scolaire a également été associée à la réflexion.

L'étude de faisabilité a permis d'élargir la vision du projet en intégrant la cour de l'école dans la réflexion ainsi que le terrain enherbé en contre bas de la cantine actuelle.

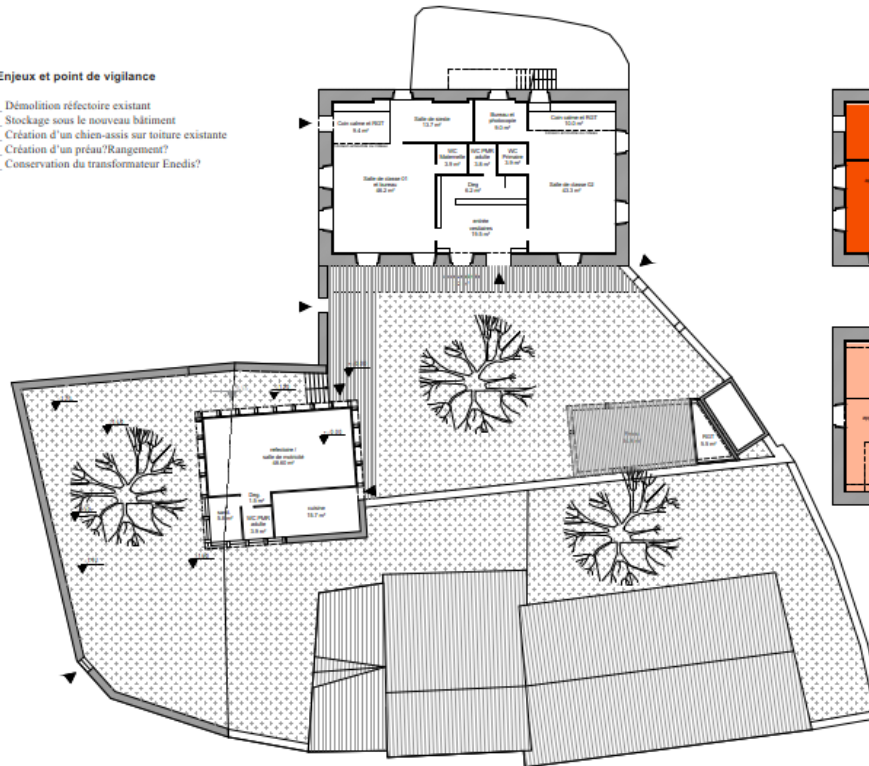
La mission d'AMO se poursuivra par une aide au recrutement d'un maître d'œuvre (rédaction du cahier des charges, analyse des offres et suivi des études de maîtrise d'œuvre).

# Focus de quelques demandes d'assistance

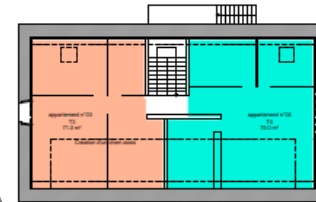
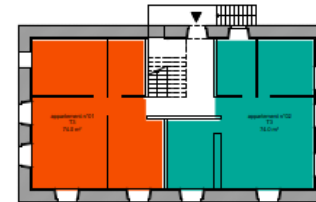
## HYPOTHESE 2

### Enjeux et point de vigilance

- Démolition réfectoire existant
- Stockage sous le nouveau bâtiment
- Création d'un chien-assis sur toiture existante
- Création d'un préau/Rangements?
- Conservation du transformateur Enedis?



GRAMA architecture



# Focus de quelques demandes d'assistance

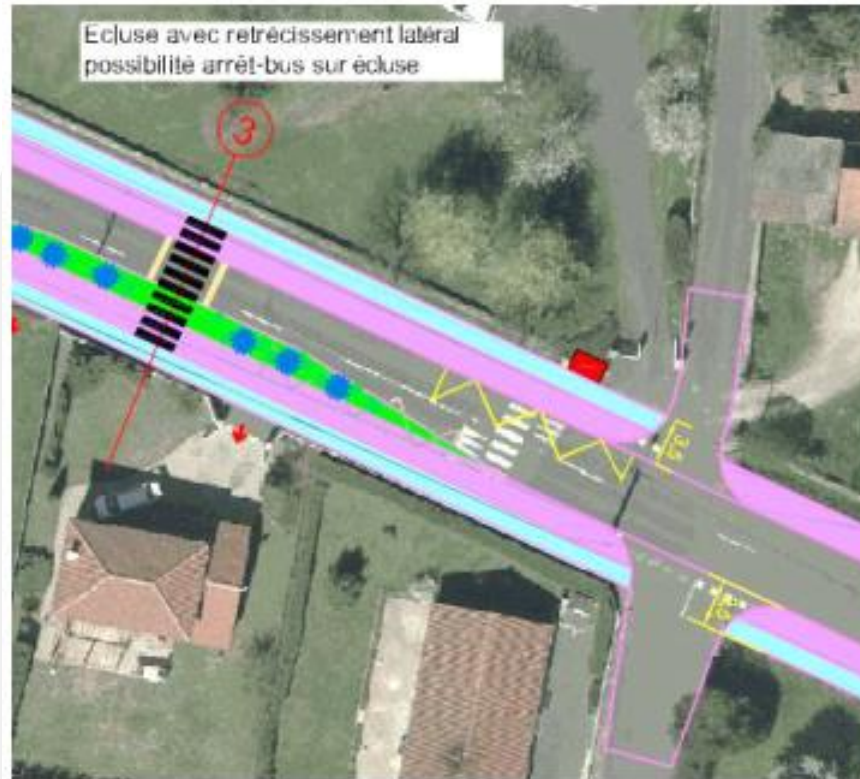
## Projet de requalification de la traversée de Blavozy (mission espaces publics)

La commune des Blavozy a sollicité InGé43 pour être accompagnée dans la définition de son projet de requalification de l'ensemble de la traversée du bourg, ancienne RN 88, aujourd'hui voie communale et départementale (RD156).

InGé43 intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec l'appui du Service prospective et modernisation du Département et le Pôle territorial du Puy-en-Velay (service routes du Département). La mission a consisté dans un 1<sup>er</sup> temps à définir les différentes séquences d'aménagement à partir d'une campagne de mesures du trafic routier et d'une analyse fine de périmètre de projet. Cette 1<sup>ère</sup> étape a nécessité une coordination avec le Pôle routier du Département, le Syndicat départemental d'énergies et la Direction de l'eau et de l'assainissement de la CAPEV.

L'accompagnement d'InGé43 a ensuite permis à la commune de recruter un maître d'œuvre aux compétences pluridisciplinaires chargé de concevoir le projet et de mettre au point un calendrier de mise en œuvre des travaux tenant compte des contraintes identifiées (traitement de l'amiante dans les enrobés, travaux du pôle santé, demande de subvention).

# Focus de quelques demandes d'assistance

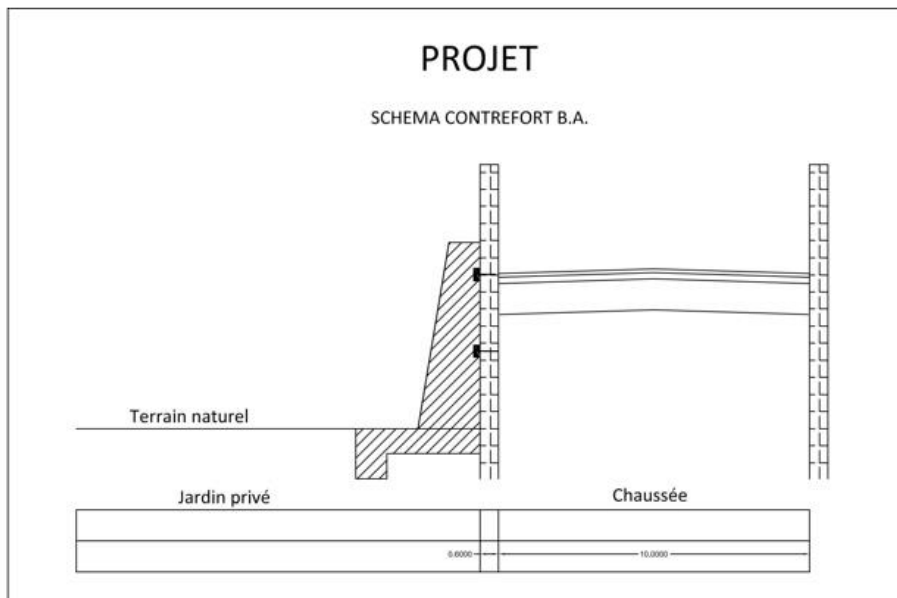


# Focus de quelques demandes d'assistance

## Projet de reprise d'un mur de soutènement à Chadrac (mission ouvrage d'art)

La commune de Chadrac a sollicité Ingé43 pour traiter d'importants constatés sur un mur de soutènement d'une voie communale entraînant un affaissement de la chaussée.

Ingé43 a proposé à la commune une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) afin de l'accompagner dans la conduite des études géotechniques préalables, dans le choix des interventions à prévoir, dans la définition du coût des travaux, ainsi que dans le recensement des possibilités de financement.





# Focus de quelques demandes d'assistance

## Accompagnement pour un urbanisme de qualité dans le futur quartier des Mâtres (Sainte-Florine)

La commune de Sainte-Florine a sollicité Inge43 pour l'accompagner dans la définition de son projet d'extension du lotissement des Mâtres. La commune souhaitait la redéfinition des règles de composition de ce lotissement. Le CAUE43 a été désigné comme chef de file pour apporter un accompagnement dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

La commune souhaitait un conseil éclairé sur des dispositifs innovants avec des réponses à divers sujets : cadre de vie, transition climatique, gestion de l'eau et des sols, rapport au grand paysage, ligne de crêtes et dévers, connexions routières, etc.

Des temps d'atelier, avec élus et services techniques, ont été organisés pour une co-construction des outils contemporains de composition d'un lotissement durable et visionnaire, ancré dans son territoire. Des illustrations graphiques ont permis d'avoir des supports de discussion afin de définir différentes séquences d'aménagement pour l'élaboration du projet.

Il en découle l'initiation d'un cahier des charges « nouvelle génération » afin de faciliter le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre adaptée et compétente pour apporter des réponses d'aménagement à la hauteur du site.

Les ateliers ont permis parallèlement d'approcher l'enveloppe financière détaillée, puis validée par la commune et par l'équipe de maîtrise d'œuvre choisie.

# Projection des orientations du quartier des Mâtres

## Sainte-Florine



Optimisation du foncier :

- ① ≈ 18 habitations
- ② ≈ 13 habitations
- ③ ≈ 13 habitations



# Focus de quelques demandes d'assistance

## Réflexion prospective sur la réduction des consommations d'eau, la récupération et le stockage des eaux de pluie et des eaux de piscine à proximité des bâtiments communaux à Saint-Julien Chapteuil

Suite à la sécheresse de l'année 2022 et des tensions sur l'alimentation en eau potable, la commune de SAINT JULIEN CHAPTEUIL a souhaiter engager une réflexion prospective sur la réduction de ses consommations d'eau, la récupération et le stockage des eaux de pluie à proximité de ses bâtiments communaux.

Les objectifs sont les suivants : répertorier les différentes consommations d'eau de la commune au sein des bâtiments publics, identifier les pistes d'économie d'eau, les enjeux et les opportunités de l'utilisation des eaux pluviales sur le territoire, Identifier les besoins/contraintes/problématiques des usages (quantitatif et qualitatif), identifier des potentielles évolutions (réglementaires, restrictions, besoins, population, etc.), dimensionner les volumes de stockage, préciser les modalités d'entretien des installations, définir un programme de travaux.

Ingé43 intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage.

# Focus de quelques demandes d'assistance

## Diagnostic, expertise et conseil pour le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement (réseaux et stations de traitement)

Dans un contexte réglementaire, technique et économique complexe, le Pôle Eau, Assainissement et Rivières d'Ingé43 propose aux collectivités une assistance technique dans la gestion de leur ouvrage d'assainissement, ce qui permet :

- d'aider les collectivités et leurs agents à optimiser le rapport coût/efficacité de l'unité de traitement ou à faire face à d'éventuels dysfonctionnements des ouvrages,
- de valider un suivi régulier auprès d'instances telles que l'Agence de l'eau ou la Direction Départementale des Territoires (Services chargé de la Police de l'eau).

En 2023, Ingé43 aura suivi 623 ouvrages d'assainissement répartis sur 224 communes.



# Focus de quelques demandes d'assistance

Découvrez le nouveau portail cartographique de l'observatoire départemental de l'eau :

<https://carto.hauteloire.fr>  
rubrique eau assainissement

Plaquettes sur :

<https://www.hauteloire.fr/Suivi-de-la-qualite-des-eaux-en.html>

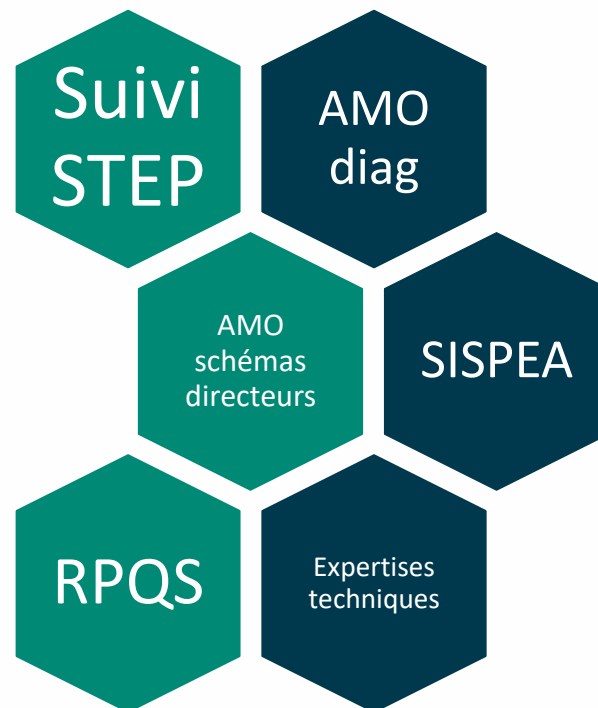


Production, valorisation et mise à disposition de données dans le cadre de l'animation du réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau

Cette mission confiée par le Département dans le cadre d'une convention spécifique, permet d'évaluer l'impact des opérations aidées par le Département en matière d'assainissement sur l'état des masses d'eau. La mission donne lieu à l'édition, chaque année, d'une plaquette diffusée auprès de l'ensemble des collectivités.

# L'assistance technique assainissement

Nb de STEP suivies	623
Nb de collectivités concernées	131
Nb de visites réalisées	845 (sur 929 programmées)



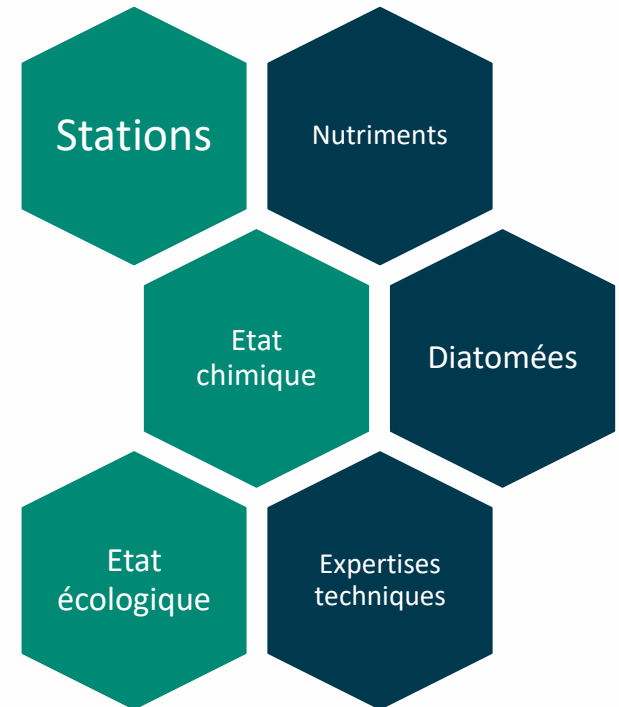
# L'assistance technique rivières

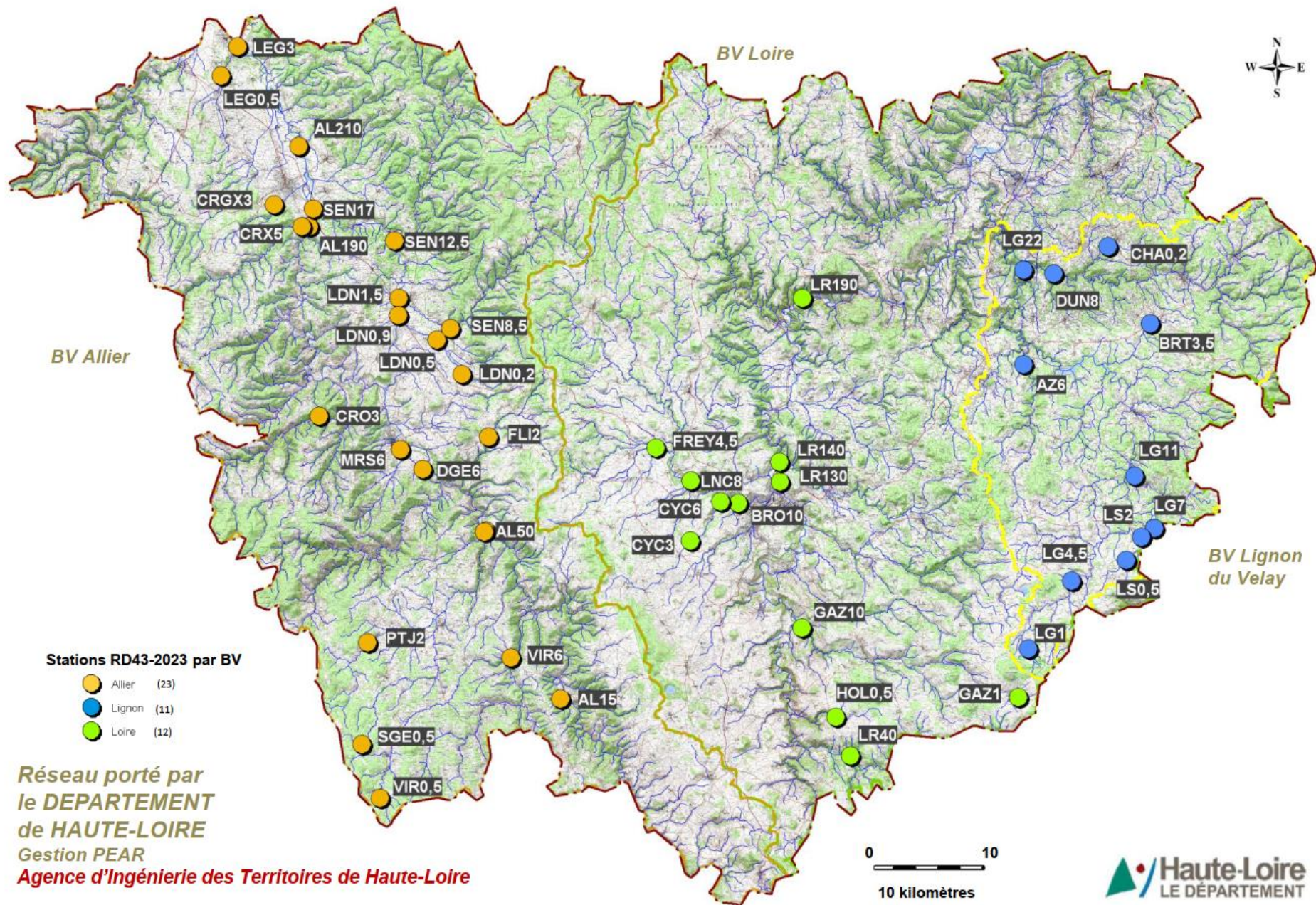
Nb de stations  
du réseau  
départemental  
de suivi des  
rivières

46

Nb de  
prélèvements  
réalisés

318  
(sur 386  
programmés)

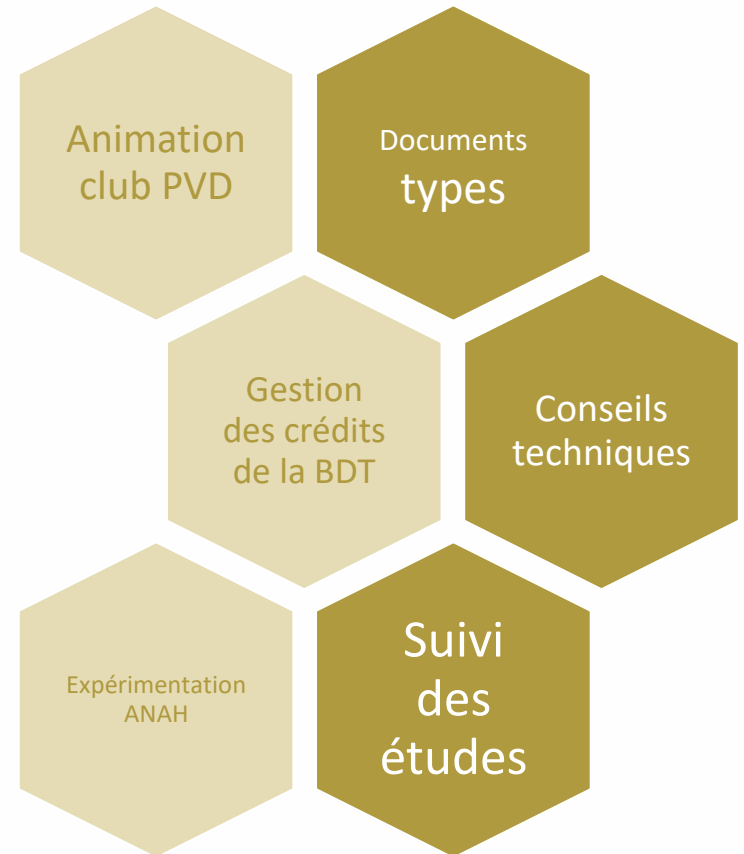




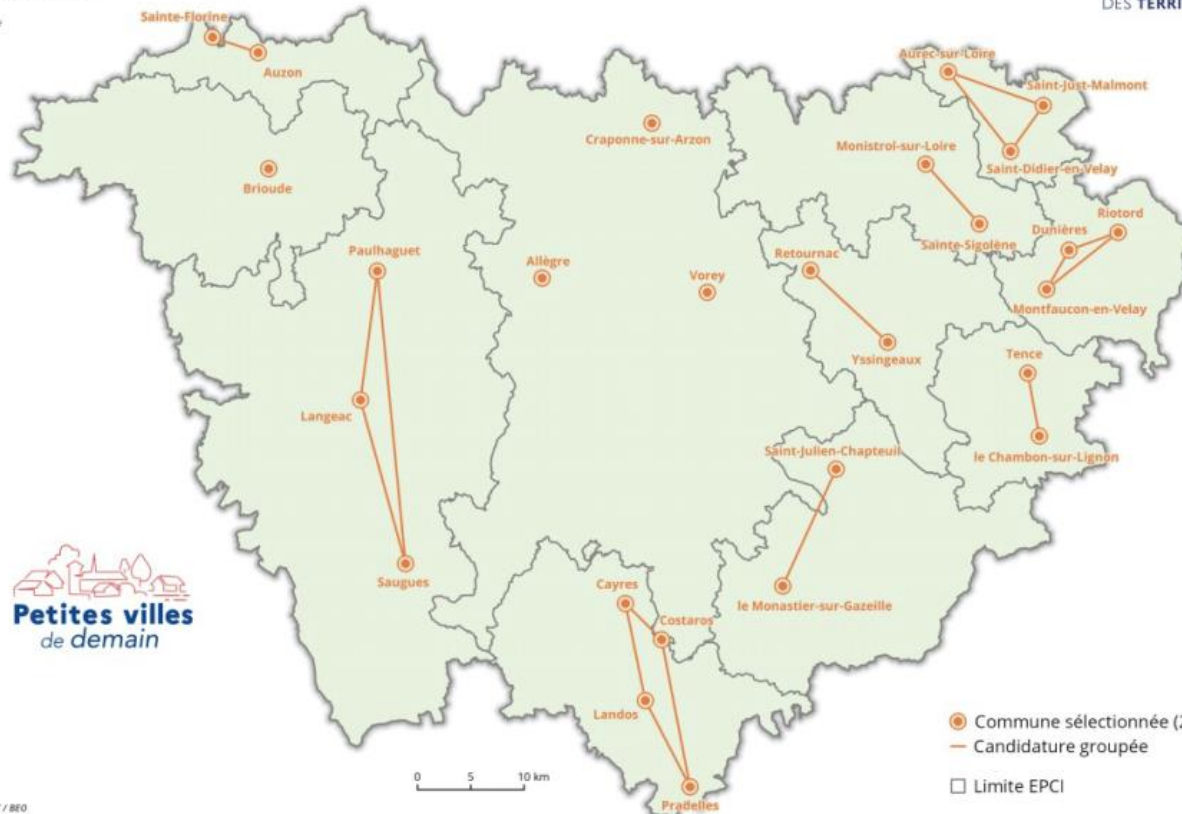


# L'accompagnement du programme PVD

Nb de PVD	27 communes
Nb de chefs de projet PVD	12 chefs de projets
Nb d'études de revitalisation	20 études
Nb de conventions PVD signées	10 conventions



## Déploiement du programme Petites villes de demain



**13 lauréats majoritairement groupés, soit 27 communes retenues**



Ma CCI, mon réflexe expert



Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire

[www.inge43.fr](http://www.inge43.fr)



# Les partenariats

L'Agence d'Ingénierie des territoires de Haute-Loire développe ses interventions grâce à l'expertise de nombreux partenaires. Ce mode de fonctionnement constitue une spécificité d'Ingé43 en comparaison d'autres agences techniques départementales.

Le réseau de partenaires développé depuis l'émergence d'Ingé43 en 2017 permet ainsi de mutualiser une expertise de niveau départemental, à même d'éclairer les choix et décisions des élus dans toutes les composantes de faisabilité d'une opération (techniques, administratives, financières).

Le réseau des partenaires permet également un fonctionnement en bonne intelligence, évitant les doublons tout en tentant, autant que faire se peut, d'apporter une lisibilité des acteurs de l'ingénierie publique locale auprès des collectivités.





## Les partenariats

En 2023, les missions de l'Agence auront ainsi mobilisé les services du Département (services centraux et pôles routiers territoriaux), l'Etat (DDT, DREAL), le CAUE, la Maison départementale du Tourisme, La Maison départementale de l'Habitat, le CiPro43, la SPL du Velay, le Centre de Gestion, l'AMF43, la CCI, le PNR du Livradois-Forez, le Syndicat départemental d'Energies.

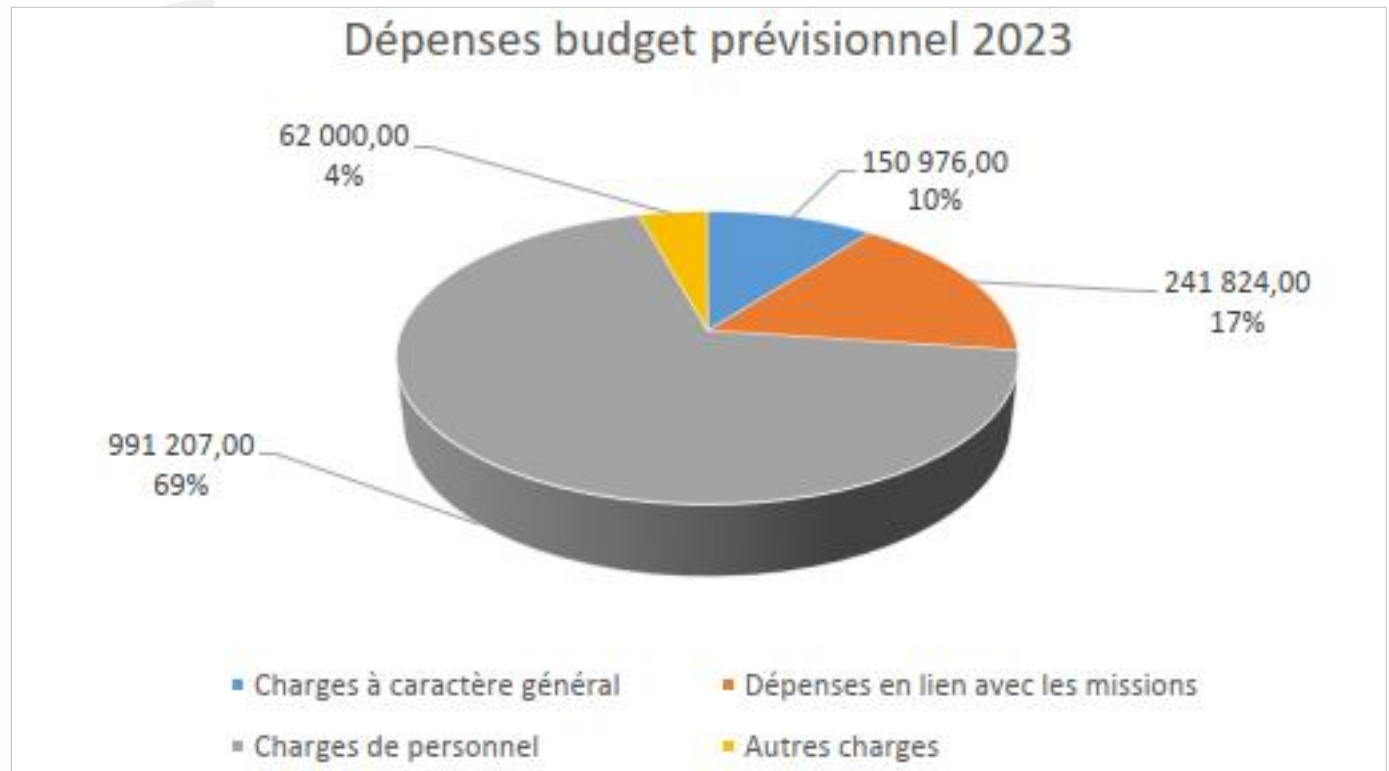
Certains partenaires sont membres de droit de l'Agence technique : Etat, AMF, AMRF, CDG. D'autres ont formalisé le partenariat au travers de conventions spécifiques : CAUE, Maison départementale du Tourisme, CiPro43, SPL du Velay, AMF43.

Enfin, le partenariat d'ingénierie se traduit par une coanimation technique du Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT), instance de gouvernance au niveau local, de l'ANCT. L'Etat et Ingé4 œuvrent ainsi étroitement à une mise en lisibilité et une articulation de l'expertise publique locale.



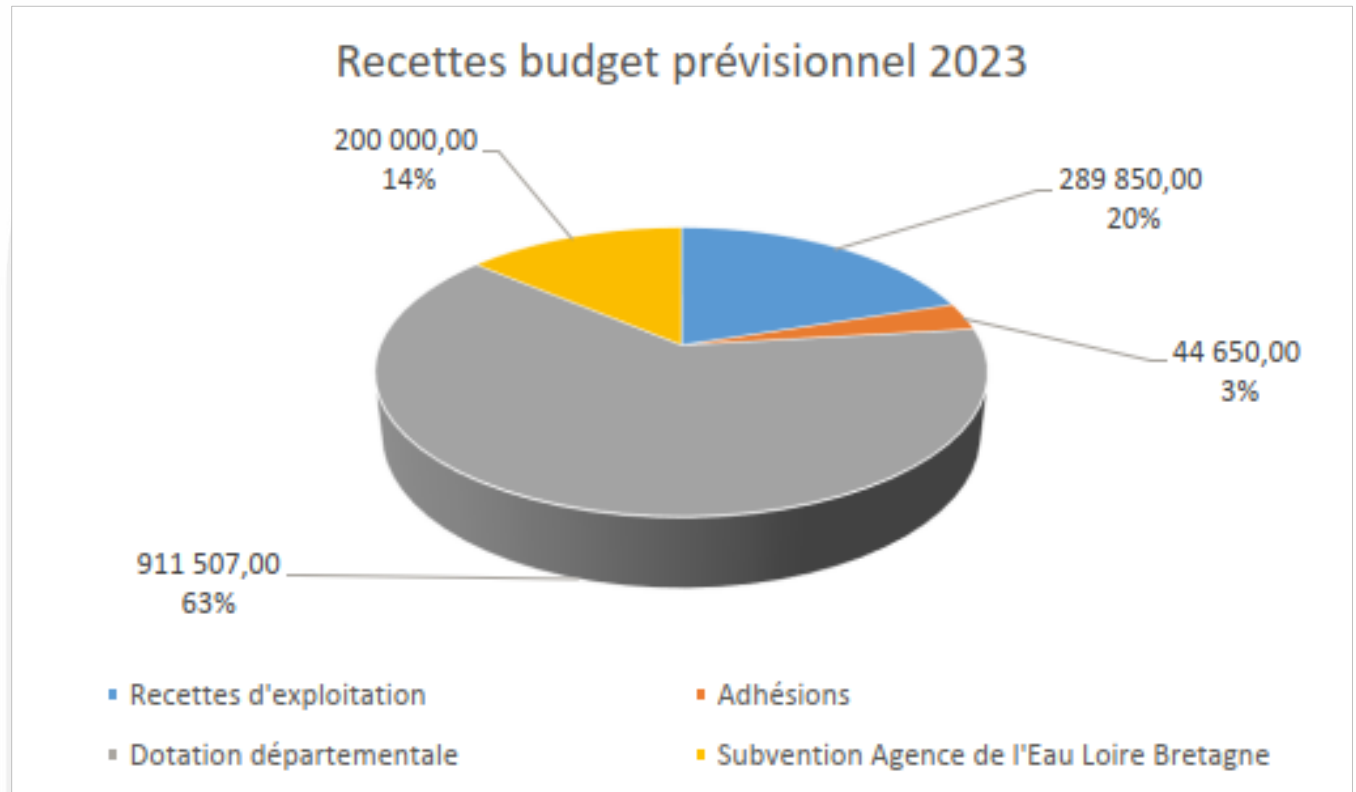
# Éléments financiers

Budget prévisionnel 2023 : 1,5 M€



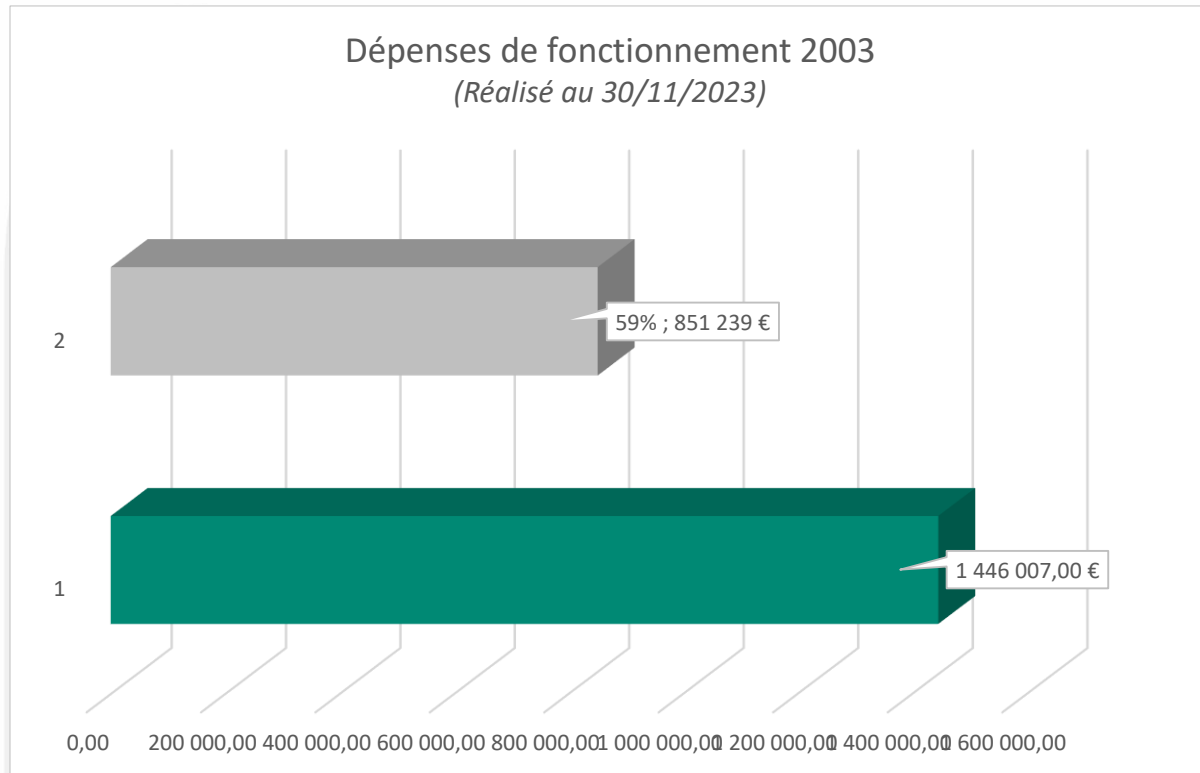
# Eléments financiers

Budget prévisionnel 2023 : 1,5 M€



# Eléments financiers

Réalisé au 30/11/2023



# Eléments financiers

Réalisé au 30/11/2023

